



Le Castor Roannais



Le Castor Roannais

Edité par l'Association Roannaise
de Protection de la Nature

ARPN
5 avenue Carnot
42 300 Roanne
04 77 78 04 20
arpn@free.fr
http://arpn.fr



SOMMAIRE

Actualités de l'ARPN p.2

**Ecosystème forestier au Bois
du camp à Bourg de Thizy**
par S. Montchalin p.3

**Faune et Flore des zones hu-
mides des Monts
de la Madeleine.**
par G. Defosse p.4

**Objectif « zéro
pesticide » dans nos villes et
villages**
par B. Coq p.6

**Suivi de l'avifaune
d'Aiguilly**
Par S. Montchalin p.7

Agenda p.8

Photo de couverture :
*Damier de la succise dans les
Monts de la Madeleine*
par G. Defosse

EDITORIAL

Depuis de nombreuses années déjà, les problèmes environnemen-
taux ne peuvent trouver de solutions qu'à un niveau mondial. Ainsi
régulièrement, nous sommes informés de la tenue de conférences in-
ternationales sur des thématiques climatiques, de biodiversité ou de
tout autre sujet environnemental. Mais, celle de Cancun qui vient de
s'achever ne se termine que sur quelques accords. Cependant après
l'échec de la conférence sur le climat de Copenhague, cette politique
des petits pas sauve le processus de discussion entre nations en posant
des jalons pour arriver à donner une suite au protocole de Kyoto. Les
débats sur le climat vont donc se poursuivre en 2011 dans le but d'évi-
ter une hausse de la température mondiale au-dessus de 2°C.

Quel que soit le jugement que chacun peut porter sur les résultats
de cette conférence, les mesures à minima adoptées tiennent essentiel-
lement en 3 points, incluant :

- la création d'un "fonds vert pour le climat", qui doit aider les pays
pauvres à s'adapter au changement climatique,
- des mesures pour la protection des forêts tropicales,
- ainsi que le partage de technologies vertes entre nations riches et
pauvres.

En clin d'œil à l'année 2011 déclarée Année internationale de la
forêt (et également Année mondiale de la chauve-souris), nous nous
arrêterons sur l'accord sur les forêts.

Du point de vue strictement climatique, le bilan de la destruction
des forêts est, à elle seule, responsable de près de 20% des émissions
de Gaz à Effet de Serre (GES) qui sont à l'origine du changement cli-
matique, soit quasiment autant que les transports. 13 millions d'hectares
de forêt, soit l'équivalent de plus d'un cinquième de la superficie
de la France, disparaissent ainsi chaque année dans le monde. Le pro-
gramme baptisé REDD (Réduction des Emissions dues à la Déforesta-
tion et à la Dégradation des forêts) qui a été retenu est un mécanisme
qui revient à soutenir financièrement les pays qui protègent leurs fo-
rêts, en donnant un prix aux émissions de CO2 évitées.

Donner un prix aux arbres pour cesser de les couper, considérer
les forêts tropicales comme une ressource naturelle qui doit être pré-
servée et reconstituée plutôt qu'exploitée et détruite, c'est aussi l'op-
portunité d'obtenir des compensations financières pour des pays
comme le Brésil, l'Indonésie ou les pays du bassin du Congo qui abri-
tent les plus grandes forêts tropicales.

Pendant que ce mécanisme international se met en place, il est
paradoxal de constater que la France envisage un recours encore plus
important à la ressource forestière notamment pour la filière bois éner-
gie (chaleur et électricité). Tout miser sur le côté économique des fo-
rêts, c'est faire fi de l'avenir, de la science et de ses autres rôles. En
effet la forêt doit répondre de plus en plus à des attentes sociales en
plus d'être une source de biodiversité.

En vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année.

Guy Defosse



Carton rouge :

Enquêtes publiques :

Deux enquêtes publiques ont eu lieu dernièrement sur les communes de Mably et Commelle Vernay. Elles avaient pour objet commun l'expansion en profondeur d'une carrière existante. Carrières d'argile pour Mably et de roches dures pour Commelle.

Elles avaient aussi malheureusement pour caractéristiques d'avoir des études environnementales particulièrement déficientes pour mesurer l'impact de ces projets. En effet, comment réaliser des inventaires naturalistes sérieux sur seulement une ou deux journées ? Mais nous ne sommes cependant pas étonnés du caractère excessivement incomplet des études environnementales concernant les projets d'aménagement. C'est même une tendance lourde en ce moment semble-t-il pour nombre de ceux-ci (pour autre exemple l'étude concernant la rehausse du Gué de la Chaux.....).



Carrière de Commelle-Vernay



Carton vert :

Marais de Riorges:

Une fois n'est pas coutume nous remercions les membres de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) de ne pas avoir entériné le projet du Retail Park sur le marais de Riorges : projet particulièrement décrié aussi bien du point de vue économique que du point de vue écologique. Nous espérons que la ville de Riorges saura arrêter cette



Triton crêté Triturus cristatus encore bien présent dans les mares et prairies du marais.



Hottonie des marais Hottonia palustris : les feuilles sont divisées en lanières filiformes. Une hampe florale de fleurs blanches émerge en mai de la surface de l'eau.

attitude qu'elle même qualifie de « jusqu'au boutiste » concernant ce projet commercial. Quoiqu'il en soit, pour notre part nous sommes toujours ouverts à des échanges constructifs en vue du devenir de cette zone du marais de Riorges.

Affaire à suivre pouvant révéler encore bien des surprises.

Ecosystème forestier au Bois du camp à Bourg de Thizy

Le 21 octobre 2010, les élèves de CM2 des écoles publique et privée de Bourg de Thizy ont découvert l'écosystème forestier en automne accompagnés de Sonia et de Boris, les animateurs de l'ARNP.

Après presque 30 minutes de marche, les enfants sont arrivés au Bois du Camp, petit ensemble forestier surplombant la ville.

Lors de cette intervention, deux thèmes ont été abordés, d'une part la forêt en automne et d'autre part la litière forestière.

Dans un premier temps, ils ont donc vu les

changements saisonniers d'une forêt, puis ils ont reconnu les essences d'arbres sans les feuilles. C'est donc de manière sensorielle, grâce au toucher, qu'ils ont appris les différences entre l'écorce du chêne et celle du charme, et qu'ils y ont associé des adjectifs tel que lisse ou rugueuse.

Dans un deuxième temps, armé de boîte loupe, les enfants sont partis à la recherche de la petite faune du sol. Ensuite à l'aide d'une clé de détermination, ils ont découvert les noms des « petites bêtes » découvertes. Ils ont donc observé le nombre de pattes, la présence d'antennes, d'ailes ou encore la couleur....

Ainsi nous avons pu observer, entre autres, la Fourmi rousse, un staphylin, le Scolopendre, le Gloméris, la Iule, l'Orvet, le Fauchoux, l'Araignée loup...

A la fin de l'observation, toutes ces « petites bêtes » ont bien entendu été relâchées.

Au printemps, le rendez vous est pris au même endroit pour la reconnaissance des feuilles et la découverte des oiseaux

S. Montchalin



Les enfants de Bourg de Thizy au Bois du camp

Faune et Flore des zones humides des Monts de la Madeleine.

Pour faire suite à un article du « Castor roannais » précédent et aussi pour terminer l'année sur un petit aperçu des richesses exceptionnelles des zones humides des monts de la Madeleine, cet article présente quelques espèces remarquables de flore et de faune à travers des photos agrémentées d'un petit texte. Car la protection des espèces et des milieux commence en premier lieu évidemment par leur connaissance et peut éviter que certains projets ne les détruisent (on pense bien sûr, par exemple, au projet d'éoliennes industrielles sur les milieux sensibles du Gué de la chaux).



Cuivré de la bistorte
Lycaena helle : sous espèce endémique aux monts de la Madeleine, très localisée.



Wahlenbergie *Wahlenbergia hederacea*
petite campanule délicate avec des fleurs d'un bleu pâle. Se trouve dans les zones de marais, pelouses humides. En limite orientale de son aire de répartition atlantique, exceptionnelle en région Rhône-Alpes.



Leucorrhine douteuse *Leucorrhinia dubia* : libellule rare en région Rhône-Alpes. C'est une relique glaciaire qui se satisfait des eaux acides des tourbières. Dans ces conditions extrêmes, sa larve met plusieurs années à se développer.



Petit Carabe *Agonum sex-punctatum* de couleur métallisée. Assez commun. Endroits humides, marécageux. Espèce bien présente dans les tourbières.

Le Trèfle d'eau *Menyanthes trifoliata* doit son nom à ses feuilles à trois folioles, identiques à celles des trèfles. Cette plante pousse principalement dans les marais. Ses fleurs blanches réunies en grappe sont disposées en étoile et couvertes de longs cils blancs.



Grand Sylvain *Limenitis populi* papillon forestier de grande envergure. C'est aussi l'un des plus beaux d'Europe, il évolue gracieusement à la lisière des forêts humides de feuillus (marais, rivières..) où se développe les peupliers trembles nécessaires à sa chenille.

Objectif « zéro pesticide » dans nos villes et villages

La France est le premier utilisateur européen de pesticides avec comme chiffre repère de 71600 tonnes de pesticides consommés en 2006 (source UIPP). L'usage des pesticides revient aux agriculteurs (95%), aux particuliers (3,4%) et aux collectivités territoriales (1,6%). Les problématiques liées à l'utilisation de ces substances apparaissent de plus en plus fréquemment dans l'actualité : dépassement des seuils de potabilité dans l'eau de consommation, traces retrouvées dans les aliments...

Dans ce contexte, Loiret Nature Environnement (LNE) s'est lancé dans la démarche « zéro pesticide » depuis 2005. À destination des collectivités territoriales, l'opération consiste en l'arrêt plus ou moins progressif de l'utilisation des pesticides dans la gestion de l'espace public.

Dans le département de la Loire, cette démarche a débuté avec la signature de la charte « zéro pesticide » par la ville de Mably, mais le dispositif n'a pas continué par manque de suivi.

C'est pourquoi, deux membres de la FRAPNA Loire (François BOLEAT et Guillaume BOUCHUT) et un salarié de l'ARPN (Boris COQ) ont rencontré l'association LNE basée à Orléans pour se former à leur contact.

Dans le Loiret, 17 commu-

par les personnels de la collectivité et une communication vis-à-vis des élus et des administrés.

Cela permettrait aussi de faire entrer un peu plus de nature dans nos cités (plantes, abeilles, oiseaux...).



*Commune de Boigny-sur-Bionne (45)
Végétation spontanée au pied des arbres (Photo FRAPNA)*

nes ont signé la charte. L'accompagnement des communes comprend un appui technique réalisé par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) et un appui à la communication et à la sensibilisation réalisé par LNE.

Le « zéro pesticide » représente un enjeu primordial dans le domaine sanitaire (cancers...). Cela nécessite aussi un changement dans la technique de gestion des espaces verts

Pour le département de la Loire, la dynamique devrait reprendre pour diminuer l'utilisation des pesticides. Que vous soyez élu ou citoyen et si vous êtes intéressé par la démarche, n'hésitez pas à contacter l'ARPN ou la FRAPNA.

B. Coq

Suivi de l'avifaune d'Aiguilly

L'ARPN réalise depuis plusieurs années des inventaires de l'avifaune sur la commune de Vougy, au lieu-dit «Aiguilly».

On trouve sur ce site la plus grande héronnière du département. En effet, chaque année, plusieurs dizaines de couple de hérons viennent nicher dans le petit bois : les espèces nicheuses sont le Héron cendré, le Héron garde-bœuf, le Héron bihoreau et l'Aigrette garzette.

Outre la héronnière, ce site accueille une avifaune typique de la plaine roannaise, avec des espèces liées au milieu bocager tel le Tarier pâtre, aux prairies (Courlis cendré, Vanneau huppé) et de nombreuses

espèces d'oiseaux d'eau dont la présence est due à la proximité de la Loire et des plans d'eau (Sterne pierregarin)

Les permanents de l'ARPN réalisent des campagnes de relevés bimensuels (de janvier à juillet) et mensuels (d'août à décembre), ils relèvent tous les oiseaux contactés par l'ouïe ou la vue.

De plus, au printemps, Francis Grunert a réalisé deux circuits d'IPA (Indice Ponctuel d'Abondance), il note ainsi tous les oiseaux contactés par l'ouïe et indique, selon le chant, si les oiseaux sont en phase de reproduction.

Pour l'année 2010 on peut noter la présence de 3 couples de Pies-grièches



Nids de hérons dans la héronnière d'Aiguilly

écorcheur qui ont niché sur le site, une cinquantaine de couples de Hérons cendrés, une quinzaine de couples de Bihoreaux gris et une dizaine de couples de Hérons garde-bœuf et d'Aigrettes garzettes. Des Milans noirs ont également niché sur le site.

En migration, plusieurs limicoles ont été observés, tel que le Chevalier cul-blanc, le Chevalier guignette ou encore le Courlis cendré.

Sonia Montchalin



Aigrette garzette Egretta garzetta

Prochaines réunions mensuelles les vendredis 7 janvier et 4 février

Ouvertes à tous, ces réunions sont l'occasion de discuter de l'actualité environnementale du Roannais et des actions à mener par l'association.

RDV 20H15 au local de l'association

16 JANVIER

Comptage européen des oiseaux d'eau

Chaque année a lieu le même jour dans toute l'Europe un comptage des oiseaux d'eau. Venez nous aider à compter les oiseaux sur les plans d'eau du roannais (étangs, gravières...)

RDV place des Mariniers à Roanne à 9h

5 FEVRIER

Assemblée générale

Pour connaître les actions et les activités réalisées par l'association en 2010

RDV à 15H00 salle Fontalon à Roanne

13 FEVRIER

Sortie raquettes au plateau de la Verrerie

Venez découvrir les Monts de la Madeleine et notamment le plateau de la Verrerie. Nous chercherons les traces laissées dans la neige par quelques animaux (chevreuil, lapin... et peut-être chat sauvage!)

RDV place des Mariniers à Roanne à 9h
Prévoir pique-nique
Inscription obligatoire

13 MARS

Fréquence grenouille : campagne de sauvetage des amphibiens.

Venez nous aider à relever les seaux de sauvetage. C'est l'occasion d'observer et d'apprendre à reconnaître crapauds, tritons et autres amphibiens de très près.

RDV à 8h30 sur le parking du centre-ville de Renaison

19 MARS

9ème nuit de la Chouette:

Pour découvrir ces espèces souvent mal connues

RDV à partir de 17h à la Gravière aux Oiseaux à Mably

26 MARS

Conférence sur les chauves-souris (avec Sylvain Vigant de la LPO Loire)

Pour en savoir un peu plus sur ces reines de nos nuits

RDV à 18h à la salle polyvalente de l'espace de la Tour à Mably

Si vous aussi vous aimez la nature, rejoignez-nous.

Votre cotisation et vos dons sont déductibles d'impôts selon la réglementation en vigueur, soit une réduction équivalente 66 % du montant versé. Vous recevrez alors un reçu fiscal. Règlement par chèque à l'ordre de l'ARPN.

En soutenant l'ARPN, vous agissez pour l'environnement.

Bulletin d'adhésion

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Profession :

Adhésion Scolaires et chômeurs **10€**

Adhésion individuelle **20€**

Adhésion familiale ou associative **30€**

Je verse un don de €

TOTAL €



POUR NOUS CONTACTER

ARPN
5 avenue Carnot 42 300 Roanne
04 77 78 04 20
arpn@free.fr

SITE INTERNET :

<http://arpn.fr>

